

Le trait d'union des Pâquerettes



Rédaction et mise en page :
Gilles Saint-Etienne



Place des Marguerites

SOMMAIRE DU N° 16 - MARS 2021

- Les photos du mois
- Nouvelles de nos espaces verts
- Règlement
- Vos questions, nos réponses
- Assemblée Générale
- La vie numérique
- Les nouveaux arrivants
- Evénements à venir
- En bref
- La page humour

Les photos du mois



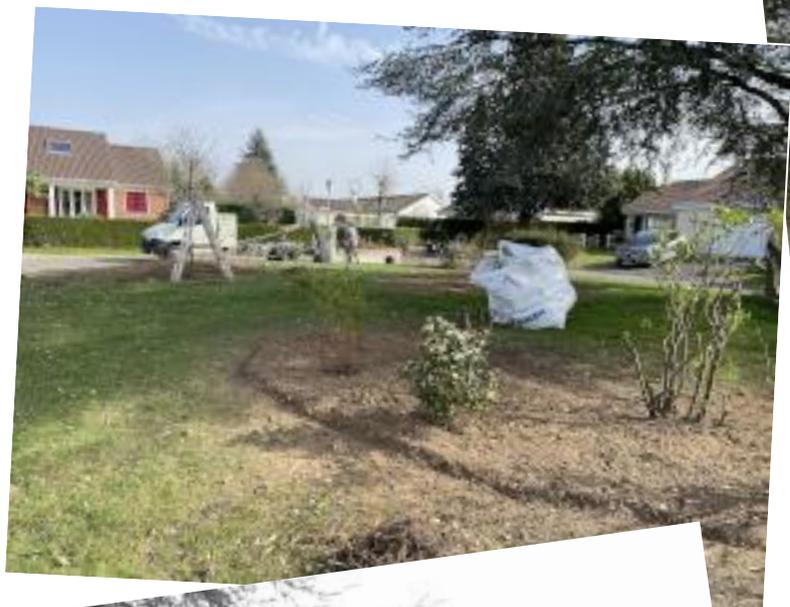
L'entente cordiale



Ou pas !

Aussi jolies soient-elles, il ne faut pas oublier que ces perruches venues d'ailleurs envahissent les villes, s'attaquent aux fruitiers et chassent les espèces d'oiseaux locales. Une menace qui prolifère (plus de 4000 en IDF).

La place des Anémones



L'aménagement de la **place des Anémones** a été effectué par notre jardinier « Jardivers » et est maintenant terminé.

Les vieux rosiers ont été supprimés, trois bosquets fleuris ont été créés.

Un Mirabellier a également été planté.

A part quelques points à finaliser, les riverains de la place sont globalement satisfaits de cet aménagement qui a été élaboré en concertation avec eux.

Programme **place des Marguerites**

Plantation de quelques bosquets fleuris en 2021.

Futur projet **place des Églantines**

Une concertation sera également organisée avec les riverains de cette place.

Plantation d'arbres et arbustes en adéquation avec les changements climatiques.

Règlement - Demande de travaux

Depuis que nous avons créé la demande d'autorisation de travaux, vous avez été très nombreux à l'utiliser afin de nous faire parvenir vos demandes.

Nous vous en remercions vivement car cela permet d'éviter de futurs conflits, aussi bien entre les propriétaires et le bureau qu'entre les propriétaires eux-mêmes.

Pour rappel, toute modification extérieure, en création ou en rénovation, doit automatiquement entraîner, avant tout travaux, une demande d'autorisation auprès du bureau de l'Aful. Vous pouvez l'imprimer depuis notre site internet, onglet règlement.

Pensez à joindre à votre demande remplie les scans ou photocopies de tous documents en votre possession, devis, documentations techniques, photos, ... ceci afin d'éviter des échanges qui vont retarder l'envoi de notre réponse.

Ne pas accepter le devis avant d'avoir l'accord du bureau, nous le faire parvenir dès que vous l'avez.

Sinon vous pouvez marquer « sous réserve d'obtenir l'accord de l'Aful » ce qui vous permettra d'annuler la demande sans risque en cas de refus.

Pour la maison, cela concerne :

Toiture, fenêtres de toit, ravalement, volets, volets roulants, porte d'entrée, fenêtres, porte de garage, véranda, panneaux solaires, terrasse sur garage (Amboise), aménagement de combles, climatisation, antenne/parabole, ouverture sur façade arrière.

Pour le jardin :

Muret, clôture, barrière, portillon, grillage, abris de jardin, bûcher, barbecue, piscine/Spa, pergola, terrasse au sol, accès garage.

Association Foncière Urbaine Libre « Les Paquerettes »
85 boulevard Charles de Gaulle 92540 Montrouge
aful.paquerettes@gmail.com http://www.paquerettes.fr/

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

Avant tout travaux sollicitez l'expert conseil de votre propriété, une demande d'autorisation pour vos travaux auprès de l'Aful est obligatoire. Si ces travaux nécessitent le dépôt d'un dossier auprès de la mairie, celui-ci sera transmis par courrier d'acceptation de votre projet par l'Aful.

Identité du demandeur :
 Madame Monsieur
Nom : Prénom :
Adresse :
Adresse Mail :@......fr
Téléphone (fixe/mob) :

Adresse des travaux (si différente de votre adresse) : 92540 Montrouge
Type de maison :

Nature du projet (cocher les cases correspondantes) :

<input type="checkbox"/> Nouvelle construction	<input type="checkbox"/> Remplacement ou rénovation	
<input type="checkbox"/> Abris de jardin	<input type="checkbox"/> Piscine/Spa	<input type="checkbox"/> Vitrerie
<input type="checkbox"/> Terrasse au sol	<input type="checkbox"/> Pergola	<input type="checkbox"/> Bâche couverte
<input type="checkbox"/> Clôture	<input type="checkbox"/> Barrière/Portillon	<input type="checkbox"/> Baie/porte extensible
<input type="checkbox"/> Porte/Fenêtres	<input type="checkbox"/> Aménagement de combles	<input type="checkbox"/> Vitrerie/Verres isolants
<input type="checkbox"/> Isolation/Fenêtres de toit	<input type="checkbox"/> Antenne/Parabole	<input type="checkbox"/> Diversifier son façade arrière
<input type="checkbox"/> Passerelles extérieures	<input type="checkbox"/> Accès garage	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :
<input type="checkbox"/> Terrasse sur garage (Amboise)	<input type="checkbox"/> Porte de garage	

J'atteste être le propriétaire ou avoir son mandat pour faire cette demande de travaux.
 Je m'engage, autour de la demande, sur les exactes les renseignements fournis.
 Je reconnais avoir pris connaissance des règles prévues dans le règlement de l'Aful.

A Signature du demandeur
le 2016

La fourniture du devis est très importante pour nous car elle nous permet d'avoir la description exacte du projet. Vous pouvez masquer les tarifs indiqués si vous le désirez. Ils n'ont aucune importance pour nous.

Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques, attention méfiance !

Certaines entreprises installant ces matériels sont très agressives commercialement. Elles viennent vous démarcher à domicile et vous demandent de vous décider très rapidement, arguant qu'elles s'occupent de toute la partie administrative des demandes d'autorisations



obligatoires auprès de la mairie et de l'Aful. En fait, elles ne font strictement rien et vous vous retrouvez avec des installations qui n'ont aucune autorisation.

Comme pour tous ceux cités ci-dessus, ces travaux ne peuvent démarrer que lorsque vous avez reçu toutes les autorisations nécessaires.

Photovoltaïque, quelques conseils supplémentaires :

- choisissez une entreprise labellisée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour votre projet de rénovation énergétique et Quali PV pour le photovoltaïque. Ces mentions permettent d'identifier les professionnels compétents. La mention RGE est obligatoire si vous souhaitez prétendre à des aides publiques pour les installations photovoltaïques.
- Pour éviter des tarifs de panneaux et d'installation abusifs, comparez au moins trois devis ainsi que les prévisions de rendement. Les installateurs malhonnêtes surévaluent les rendements pour justifier des prix qui s'envolent.
- Renseignez-vous sur les tarifs de rachat d'électricité et sur les aides auxquelles vous pouvez avoir droit.
- Assurez-vous de votre droit de rétractation
La loi vous donne un droit à 14 jours de rétractation. Attention, ce délai de rétractation ne s'applique pas sur les foires et salons.
En cas de doute sur un installateur, n'hésitez pas à demander conseil auprès d'associations spécialisées, comme le GPPEP (Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque) ou les espaces info énergie.

Vos questions, nos réponses

Je souhaite faire installer une climatisation réversible. Quelles sont les contraintes à respecter ?



Notre règlement, ainsi que le PLU de Mennecy, ne comportent rien sur ce sujet. Ce manque sera corrigé lors d'une prochaine version. En attendant, voici nos préconisations :
Le choix du modèle doit se porter sur du matériel silencieux. Le groupe extérieur doit être positionné à un minimum de 3 m d'une fenêtre du voisin immédiat. Pour votre confort, il doit

être placé au sol sur une petite dalle séparée du mur. Cette position permet d'éviter d'éventuelles fréquences désagréables ressenties dans votre maison. Il ne doit pas être placé en hauteur afin de ne pas être visible de la rue. Il pourra être placé côtés pignons de la maison ou sur la façade arrière, jamais en façade avant.

Païement de la cotisation

Merci aux personnes qui ont déjà payé leur cotisation. Pour les autres, merci de penser à le faire avant le 15 avril.

Elle est d'un montant de 170 €.

Si vous le désirez, il vous est possible de faire un virement. Le RIB de l'Aful est désormais disponible en ligne sur notre site internet, onglet règlement.

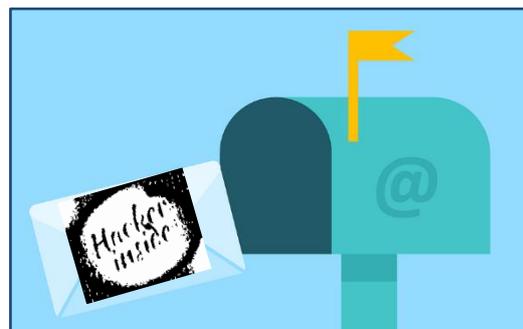


La vie numérique

Protéger son carnet d'adresses de courriels

Un petit truc simple à mettre en place pour protéger son carnet d'adresses contre les virus informatiques

Cette astuce n'empêchera pas le virus d'entrer dans votre ordinateur, mais elle l'empêchera d'utiliser votre carnet d'adresses pour se répandre davantage et vous préviendra qu'un virus est entré dans votre système.



Pour les pirates informatiques, un carnet d'adresses de courriels vaut de l'or !

Lorsqu'un virus entre dans votre ordinateur, il se dirige directement vers votre carnet d' adresses de courriels et envoie lui-même un message infecté à toutes les personnes inscrites, infectant du même coup tous vos contacts.

1. Ouvrez votre carnet d'adresses et cliquez sur «Nouveau contact ».
2. Dans le champ prénom entrez «a».
3. Pour l'adresse électronique entrez «aaaaa@aaa.aaa».

Ce nouveau contact se placera en tête dans votre liste. C'est l'endroit dont partira le virus pour l'utiliser. Mais, lorsqu'il essaie d'envoyer le courriel à aaaaa@aaa.aaa, le message est impossible à acheminer car l'adresse courriel n'existe pas. Lorsque le premier essai échoue, le ver ne peut se propager plus loin et aucun de vos contacts ne sera infecté. Mais s'il ne peut entrer par le début, il cherchera à entrer par la fin du carnet d'adresse.

4. Recommencez donc l'opération en créant un nouveau contact avec «z» en prénom et pour l'adresse courriel «z zzzz@zzz.zzz».

Ainsi votre carnet d'adresse est verrouillé tant par le début que par la fin de la liste.

Le second avantage de cette méthode est que, lorsqu'un courriel ne peut être livré à son destinataire, vous en êtes rapidement avisé par réception du message « Undelivered Mail, Returned to Sender ». Par conséquent, si vous recevez un courriel disant que vous avez envoyé un message à aaaaa@aaa.aaa ou à zzzz@zzz.zzz qui n'a pu être distribué, vous saurez que vous avez un virus dans votre système. Vous pourrez alors prendre les mesures pour vous en débarrasser !

➔ Accéder facilement aux administrations en ligne



FranceConnect, qu'est-ce que c'est ?

FranceConnect est un système d'identification et d'authentification offrant un accès universel aux administrations en ligne, la CAF, la Sécurité sociale, la mairie, les impôts...

Pour entreprendre vos démarches en ligne auprès des administrations, vous devez jongler avec une multitude d'identifiants et mots de passe. Et si vous voulez solliciter une nouvelle administration, vous devez créer un nouveau compte.

Avec FranceConnect, inutile de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe ! Vous pouvez accéder à plus de 700 services en ligne grâce à l'identifiant et mot de passe d'une seule administration dont vous êtes déjà utilisateur. Votre authentification s'effectue alors par le biais de l'identifiant et du mot de passe déjà créé auprès de l'une des administrations suivantes : Impots.gouv.fr, Ameli.fr, LaPoste.fr, Mobileconnectetmoi.fr ou MSA.fr. FranceConnect transmet ensuite aux autres administrations partenaires (mairie, département, ministère, opérateur public, etc.) les informations vous concernant.

Découvrez les services disponibles via FranceConnect : <https://franceconnect.gouv.fr/nos-services>



➔ Sécurité numérique

Les bons réflexes pour assurer votre sécurité numérique

De nombreuses démarches se font désormais en ligne. Les outils numériques nous facilitent la vie, mais leur usage peut être détourné et nos données piratées. Le ministère de l'économie, des finances et de la relance a publié un dossier de conseils pour nous aider.

[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comment-assurer-securite-numerique?xtor=ES-39-\[BI_207_20210223\]-20210223-](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comment-assurer-securite-numerique?xtor=ES-39-[BI_207_20210223]-20210223-)
[#">https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comment-assurer-securite-numerique\]](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comment-assurer-securite-numerique)

Les nouveaux arrivants



**AUX NOUVEAUX
ARRIVANTS SUR L'AFUL
DES PAQUETTES**

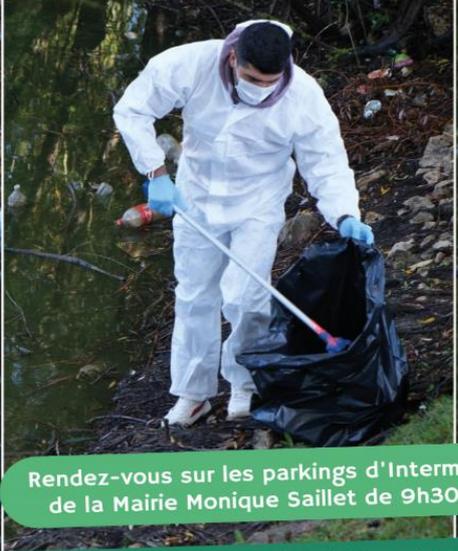
M. et Mme Jude, 5 rue des Lys

M. Pierre, 15 rue du Muguet



Mennecy

OPÉRATION :
Mennecy Propre



Rendez-vous sur les parkings d'Intermarché et de la Mairie Monique Saillet de 9h30 à 12h30

Les Samedis 13 mars / 10 avril / 5 juin / 18 septembre

www.mennecy.fr [mairie de mennecy](https://www.facebook.com/mairie.de.mennecy) [@mennecycom](https://www.instagram.com/@mennecycom) [villedemennecy](https://www.instagram.com/villedemennecy)

Si vous souhaitez vous investir dans le nettoyage de votre ville, rejoignez l'opération Mennecy Propre.

Rendez-vous les samedis 13 mars, 10 avril, 5 juin et 18 septembre de 9h30 à 12h30 sur les parkings d'Intermarché et de la mairie Monique Saillet.

Promenades en Essonne

Les bases de loisirs de l'Essonne rouvrent à partir du samedi 13 mars mais sans les activités de plein air. Le préfet de l'Essonne autorise par arrêté la réouverture des espaces de promenade des bases de loisirs de Draveil et d'Etampes.

Ce sont des lieux où l'on peut se promener en respectant les distanciations sociales.



➔ Immobilier : mieux connaître les risques géologiques

Un site d'information pour évaluer les risques près de chez vous

Vous voulez savoir quels sont les risques naturels et technologiques à un endroit donné. Le site « georisques » du BRGM (service géologique national) permet d'obtenir des informations précises sur les différents types de risques près de chez vous (inondations, mouvements de terrain, cavités souterraines, séismes, installations industrielles, sols pollués, retrait/gonflement des argiles...).

Ce site vous donne également accès à des cartes interactives mais aussi à des dossiers thématiques détaillant tout ce qu'il faut savoir par type de risque.

<https://www.georisques.gouv.fr/>



➔ Sécheresse 2019

Action en cours

La mairie de Mennecey a mené l'an passé une action auprès de la préfecture afin de reconnaître l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2019 . Dossier transmis mi-2020.

La préfecture n'ayant pas reconnu cette situation , la demande a été transmise en début d'année 2021 au ministère de l'Intérieur .

Actuellement une cinquantaine de dossiers ont été transmis à la mairie concernant la ville de Mennecey .

➔ Portes de compteurs extérieurs cassées

Elles peuvent être changées

Les portes des coffrets contenant vos compteurs extérieurs (gaz et/ou électricité) sont cassées ou restent ouvertes car la serrure ne fonctionne plus ? Vous pouvez appeler vos fournisseurs pour leur demander d'y remédier, normalement sans frais.

Selon le problème, ils changeront seulement la serrure ou toute la porte. Le délai d'intervention est très variable selon le fournisseur. Par exemple, Engie vous fixe un rendez-vous très rapidement pour l'intervention; EDF demande plusieurs mois de délai sans fixer de date précise.



~ Qualité de l'air ~

SAISONS POLLINIQUES

**LES GESTES À ADOPTER
SI VOUS ÊTES ALLERGIQUE**

(Recommandations sanitaires générales du Haut Conseil de la santé publique)

À la maison

- Rincez vos cheveux le soir
- Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil
- Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)

À l'extérieur

- Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
- Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
- En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

Soyez encore plus attentif à ces recommandations en cas de pics de pollution atmosphérique et n'hésitez pas à consulter un professionnel de santé (médecin généraliste, allergologue...) en cas d'aggravation des symptômes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs sites Internet ou applications mobiles vous permettent d'être informé des alertes polliniques :

- « bulletin d'alerte pollinique » et application smartphone « Alertes pollens » du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) ;

Ministère des Solidarités et de la Santé - Février 2018

➔ Allergie aux pollens

Le Réseau national de surveillance aérobiologique a mis à jour sa carte de vigilance des pollens

L'hiver n'est pas encore terminé que le pollen se fait déjà sentir. Le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a placé vingt départements du sud de la France en alerte rouge, risque d'allergie très élevé. L'Essonne est classée orange, risque élevé.

➔ Plaquelette numéros d'urgence

Attention aux arnaques possibles

On a tous reçus un jour dans notre boîte aux lettres ces petits cartons déclinés à l'échelle locale indiquant les numéros à appeler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en cas d'urgence, Samu, pompiers, mairie, centre antipoison... Habilement s'intercalent les contacts de sociétés de dépannage en plomberie, chauffage, électricité ... Ces cartons peuvent laisser penser que ces entreprises sont agréées par la mairie ce qui n'est bien sûr pas le cas.

Il ne vaut mieux pas se fier à ces professionnels qui, plutôt que de déposer des petites cartes avec leurs coordonnées dans les boîtes aux lettres, préfèrent se faire connaître de manière plus subtile et masquée. Le problème est que, souvent, ils surfacturent leurs interventions ou profitent de votre détresse et de votre ignorance technique pour effectuer des travaux non nécessaires. Le bon réflexe, c'est de se débarrasser de ces plaquettes, par exemple dans le bac de tri papier.

Quant aux éventuels dépannages en chaufferie, plomberie, électricité ou tout autre corps de métier, mieux vaut faire appel à un professionnel reconnu sur la place, qui vous fournira un travail de qualité, garanti, au tarif normal, la meilleure référence restant bien souvent le bouche à oreille.





⇒ Vaccination

Ouverture d'un centre de vaccination à Mennechy

La commune de Mennechy a été retenue pour l'ouverture d'un nouveau centre de vaccination à partir du 1^{er} mars. Il est basé salle Michel-Ange dans le Parc de Villeroy.

Les personnes faisant partie des catégories autorisées (plus d'infos sur www.sante.fr) peuvent prendre rdv au 01.69.90.80.67 ou sur Doctolib (www.doctolib.fr).

Mais il faut être patient car, en raison d'une demande très importante et d'un nombre limité de doses, les créneaux dans les centres de vaccination se font très rares. Quant aux médecins généralistes, la plupart contactent eux-mêmes leurs patients éligibles.

Corbeil-Essonnes a également droit à son centre de vaccination à partir du 15 mars. Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures à l'espace Charlotte-Ansart, 9 allée Aristide-Briand. Rendez-vous au 01.60.89.74.31.



⇒ Ecouter, soutenir et conseiller les télétravailleurs

Vous êtes salarié d'une TPE-PME et vous vous sentez isolé ? En perte de repère ? Le télétravail vous pèse ? Contactez un psychologue, grâce au **numéro gratuit 0 800 130 000**, mis en place par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. C'est **gratuit et anonyme**.

⇒ Trouver une pharmacie

Pharmacies ouvertes et pharmacies de garde

« Mon Pharmacien » est une application mobile doublée d'un site internet fournissant l'information officielle sur les pharmacies ouvertes en semaine en Île-de-France ainsi que les pharmacies de garde les dimanches, jours fériés et la nuit autour de la localisation souhaitée. C'est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France. Application mobile disponible sur l'APP Store et Google Play.

<https://monpharmacien-idf.fr/>

Pour les urgences de nuit, vous pouvez également contacter la gendarmerie au 01 64 57 22 22 ou le 112 qui vous communiqueront l'adresse de la pharmacie de garde la plus proche.



